

Adaptation de la production de l'unité de production n°4 de la centrale du Tricastin en raison des conditions climatiques

1.8.2026 - | EDF

Le 01/08 de 14h50 à 20h40, en raison de la température du canal de Donzère/Mondragon, la puissance du réacteur n°4 de la centrale du Tricastin a été adaptée afin de respecter la réglementation environnementale.

Cette adaptation a été réalisée pour limiter l'échauffement de l'eau prélevée puis rejetée dans le canal de Donzère/ Mondragon.

Cette opération a été réalisée en toute sûreté et en accord avec le gestionnaire du réseau.

Les unités de production n°1 et 3 sont en fonctionnement et alimentent le réseau électrique national.

L'unité de production n°2 est en arrêt dans le cadre de sa maintenance programmée.

Dans le cadre de l'application de l'arrêté du 15 juillet 2014 modifié en 2022, la centrale peut être amenée, selon les besoins du gestionnaire du réseau électrique national (RTE), à moduler la puissance de ses unités de production ou les mettre à l'arrêt temporairement lorsque la température moyenne journalière du canal de Donzère/Mondragon en aval de la centrale dépasse 28°C.

<https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-du-tricastin/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-du-tricastin/adaptation-de-la-production-de-l-unite-de-production-ndeg4-de-la-centrale-du-tricastin-en-raison-des-conditions-climatiques>